

Regarder en arrière, penser en avant

écoutez

N° 3 | 2023



SGB-FSS
Fédération Suisse
des Sourds

Un regard en arrière – puis vers l'avenir

Les derniers mois ont été très animés pour la Fédération Suisse des Sourds. Les moments forts et les défis ont été nombreux. Nous y revenons dans la présente édition d'*écoutez*.

Rapport sur la discrimination 2022

En 2022, le service juridique de la Fédération Suisse des Sourds a enregistré 127 cas de discrimination concernant des personnes sourdes ou malentendantes. Le rapport de discrimination indique les divers domaines de la vie où les personnes en situation de handicap subissent des discriminations. Le financement d'interprètes en langue des signes en particulier pose sans cesse

des problèmes, qu'il s'agisse de démarches administratives ou de formation, du secteur de la santé ou du travail. Il apparaît clairement qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation des personnes sourdes et malentendantes en Suisse. Un travail de sensibilisation auprès des autorités et des mesures concrètes sont nécessaires pour leur garantir un accès équitable à la formation, aux soins et au monde du travail.



Travail politique

L'année dernière, un jalon historique a été posé pour la communauté sourde. Le 12 décembre, le Conseil des États a accepté la motion pour la reconnaissance des langues des signes par une loi sur les langues des signes. Auparavant, en juin, le Conseil national

avait déjà voté dans ce sens à une large majorité. Le Conseil fédéral est ainsi chargé d'élaborer la loi correspondante et de la soumettre au Parlement. Une étape décisive vers l'égalité des personnes sourdes.

Formation

La plateforme « Read to Deaf Kids » a publié deux nouvelles histoires pour enfants et ados dans trois langues orales et trois langues des signes. Dans les vidéos sous-titrées, les conteuses et conteurs sourds racontent les histoires en langue des signes. Cela permet aux enfants sourds et malentendants l'accès à la langue et encourage les parents à interagir de manière ludique avec eux, notamment durant la phase critique de l'acquisition du langage. Nous élaborons en outre un cours de langue des signes à suivre chez soi. Il s'agit d'un moyen d'enseignement bilingue qui aide les enfants sourds et leurs parents entendants à apprendre la langue des signes avec succès et sensibilise les parents aux besoins de leurs enfants. De nombreuses écoles ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet innovant.

« Le bilinguisme dès le plus jeune âge permet d'acquérir de bonnes compétences dans les deux langues : parlée et signée. »

Emanuel Lubart, chef de projet «Bilinguisme et Santé» à la Fédération Suisse des Sourds



La nouvelle histoire pour ados *Petit verseau, le génie des eaux*



Santé

L'année dernière, la Fédération Suisse des Sourds a collaboré avec Unisanté dans le développement de matériel d'enseignement visant à sensibiliser les prestataires de soins. Les formations et ateliers se sont concentrés sur l'amélioration des capacités de communication et la sensibilisation aux besoins des patientes et patients sourds et malentendants. Les premiers résultats ont montré des effets positifs sur les soins médicaux et un manuel de santé devrait voir le jour en 2023. Celui-ci aidera les prestataires de soins à supprimer les barrières et à offrir un soin de qualité à ce groupe de la population.



Webinaire pour les cadres et le personnel

« En Suisse, les personnes sourdes ont trois à quatre fois plus de probabilité de se retrouver au chômage que les personnes entendantes. »

Kim Danaci, cheffe de projet «Emploi et Intégration»
à la Fédération Suisse des Sourds

Travail

La promotion de l'accès à la formation continue demeure une question centrale dans le domaine du travail. Sur la base d'interviews et d'ateliers avec Travail.Suisse Formation, l'élaboration d'un nouveau guide pour les prestataires de formations continues prenant en compte les besoins des personnes sourdes a été lancée. Au printemps 2023, nous avons publié notre première offre de cours numérique pour les employeurs et leur personnel. Nous avons en outre travaillé à supprimer les barrières dans le domaine des finances, dans la mesure où les textes des produits ont été traduits dans les langues des signes suisses. À cette fin, des coopérations avec des entreprises telles que Credit Suisse, Swisscom et Google ont permis aux personnes sourdes de communiquer sans barrières et de découvrir le monde du travail numérique.

Événements importants

- Mars 2022 Participation à une manifestation pour la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap
- Mai 2022 Rencontre avec le président de la fédération ukrainienne des sourds.
- Juin 2022 Le Conseil national vote pour la motion « Reconnaissance des langues des signes par une loi sur les langues des signes ».
- Septembre 2022 Café des Signes au Palais fédéral et Journée internationale de la langue des signes avec événement à Lausanne
- Décembre 2022 Le Conseil des États suit le Conseil national et adopte aussi la motion « Reconnaissance des langues des signes ». Accord avec la SRG SSR: le nombre d'émissions interprétées en langue des signes est accru et les programmes de la télévision linéaire sont entièrement sous-titrés.
- Janvier 2023 Publication du rapport sur la discrimination 2022
- Avril 2023 Début de la récolte de signatures en faveur de l'initiative pour l'inclusion

Votre don en faveur des personnes sourdes

« **Merci de penser aux personnes sourdes. Avec votre don, vous créez les conditions nous permettant de poursuivre notre travail en faveur des personnes concernées.** »

Dr Tatjana Binggeli, directrice de la Fédération Suisse des Sourds

Nous vous prions de continuer à vous engager activement avec vos dons, car ainsi, **vous permettez la réalisation de beaucoup de choses :**

50 francs

pour le **développement de notre offre** « Read to Deaf Kids ».

80 francs

en faveur du **travail politique**, afin que les personnes sourdes obtiennent l'égalité des droits à l'avenir.

100 francs

financent le **premier entretien gratuit** pour les personnes en quête de conseils auprès de notre service juridique.

Merci beaucoup !

Photo de droite :

Dr Tatjana Binggeli signe son nom. Chaque personne qui signe a son propre nom en langue des signes.



Le prix Huser

Un award est décerné régulièrement pour des activités extraordinaires dans le domaine de la surdité.

Markus Huser était en avance sur son temps. À une époque où la question de la surdité était aux mains des personnes entendant, il s'engageait pour les droits et l'autodétermination des personnes sourdes. Sa vision : une fédération au sein de laquelle les personnes sourdes s'impliquent pour résoudre leurs problèmes. C'est avec cette vision qu'il a continué à développer la Fédération Suisse des Sourds.

Markus Huser est malheureusement décédé bien trop tôt, de sorte qu'il n'a quasiment pas pu être remercié pour son engagement inlassable et précieux. Pour cette raison, la Fédération Suisse des Sourds décerne chaque année le prix Huser en son honneur. La personne qui reçoit ce titre poursuit le but souhaité par Markus Huser : la promotion des langues des signes et la suppression des barrières d'accès pour les personnes sourdes.



Vous en apprendrez davantage sur le prix Huser et le lauréat actuel Beat Marchetti sur www.huseraward.ch/fr



Damian Müller (Conseiller aux États de Lucerne/PLR) et Flavia Wasserfallen (Conseillère nationale de Berne/PS) ont déposé la motion.

Nouvelles de Berne

Durant la session d'été 2023, la motion « Financement des coûts d'interprétation dans le secteur de la santé » a été déposée.

En Suisse, environ 300 000 personnes, dont 20 000 à 30 000 personnes sourdes, nécessitent des services d'interprétariat dans le secteur de la santé, qu'il s'agisse d'un diagnostic correct, de la communication, du traitement ou de l'accès aux soins de base. Malgré un besoin avéré, leur financement n'est toutefois pas garanti, ni dans les soins ambulatoires ni dans le domaine stationnaire. Cela entraîne des problèmes de communication et des soins inadaptés.

Une motion exige désormais une réglementation homogène pour le financement des coûts d'interprétariat, afin de garantir la compréhension entre les patient-e-s et le personnel médical. Une amélioration dans ce secteur sensible est urgente pour les personnes concernées.



Notre mission

Nous nous engageons en faveur de l'élimination des barrières qui entravent l'accès des personnes sourdes et malentendantes à l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, la politique, la culture et la société et de l'application systématique et durable des droits des personnes sourdes et malentendantes.



Impressum

Éditeur : Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS, Passage St-François 12, 1003 Lausanne
Responsable : Angelo Viel, tél. 044 315 50 40, dons@sgb-fss.ch, www.federation-sourds.ch
Rédaction : Angelo Viel, **traduction :** Daisy Maglia
Texte : The Fundraising Company, **photos :** SGB-FSS
Layout : The Fundraising Company
Paraît 4 fois par an, tirage total : 50 000 exemplaires en allemand et en français.
Compte pour les dons : CP 10-13312-0, **IBAN :** CH07 0900 0000 1001 3312 0